

La maison : 1^{ère} cause de mort

Chaque année, 600 enfants décèdent des suites d'un accident domestique. Huit fois sur dix, ces drames surviennent à la maison et pourraient être évités. Voici comment.

Clara l'a échappé belle. Laissée seule un moment dans la cuisine, elle est montée sur un tabouret et s'est emparée d'un récipient d'eau bouillante. « *La casserole s'est renversée et la petite a été brûlée au bras au deuxième degré* », témoigne Dominique, sa maman. Dans ce cas, le pire a pu être évité. Mais tous les enfants ne s'en sortent pas aussi bien.

En France, les accidents domestiques sont la première cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Chaque année, on totalise plus de 600 décès et des milliers de blessures graves. 5 000 enfants gardent des séquelles ou un handicap toute leur vie (enquête de l'Institut de veille sanitaire 1999-2001).

Chaque coin de la maison est truffé de dangers. Et d'abord : la cuisine. Près de 56 % des brûlures et 25 % des intoxications se produisent dans cette pièce. Mais il ne faut pas non plus négliger les risques encourus dans la salle de bain, où 42 % des chutes ont lieu chaque année.

Les moins de cinq ans sont les premiers concernés. C'est la tranche d'âge où l'enfant met tout à la

bouche, grimpe de partout et risque tous les dangers. Il souhaite aussi imiter l'adulte qui doit redoubler d'attention pour le protéger.

Les accidents domestiques ne sont pourtant pas une fatalité. Selon les services d'urgence des hôpitaux, 90 % d'entre eux pourraient être évités en suivant quelques consignes simples.

Première règle d'or : regarder son cadre de vie avec des yeux d'enfant. « *On prend trop souvent l'enfant pour un adulte miniature, martèle le docteur Monique Ferrère, directrice adjointe de l'enfance et de la famille au Conseil général. Or, son monde ne ressemble en rien à celui de l'adulte. Pour un enfant de deux ans, qui mesure en moyenne 85 centimètres et ne pèse que 11 kg, les objets sont deux fois plus grands et six fois plus lourds.* » Et de conseiller : « *Pour mieux comprendre votre enfant, mettez-vous à quatre pattes et faites le tour de votre habitation. Comme lui, vous verrez les prises et la gamelle du chat sous votre nez, les angles des tables à hauteur de votre tête.* »

Seconde règle : tenter de comprendre comment fonctionne un bambin. Il n'a pas la maturité de l'adulte. Son comportement est



>> Un accident domestique sur quatre se produit dans la cuisine. Mettez bien les produits à l'abri des enfants. Et ne transvasez jamais un produit toxique, genre eau de Javel ou autre, dans une bo-

>> Témoignage

« Je ne le quitte jamais d'une semelle »



Inès Calamusa, maman d'Olivier, deux ans et demi

« Avec un enfant en bas âge, on ne se sent jamais en sécurité. Dès qu'il est capable de se déplacer à quatre pattes, il adore partir fouiner dans la maison. Tout devient source de danger : à tout moment, il peut escalader l'escalier, mettre ses petits doigts dans les prises ou encore monter sur une chaise et accéder à

la fenêtre... Depuis qu'Olivier est né, tout est source d'attention. Jamais au grand jamais, on l'a laissé seul sur sa table à langer ou dans son bain. Tout est protégé : les objets pointus et les produits ménagers sont sous clé ou hors de portée. J'avoue souffler un peu maintenant. A 28 mois, il est enfin en âge de comprendre le danger. Ce qui n'empêche qu'il faut toujours faire attention ».

complètement dicté par ses émotions et il ne peut faire qu'une chose à la fois. Un adulte réagit en une seconde. Il faut 3 à 4 fois plus de temps à un enfant. « C'est donc à nous, parents, d'anticiper », ajoute le docteur Ferrère.

Tous ces messages sont à faire passer aux jeunes parents. « Ils font rarement preuve de négligence, mais n'ont pas toujours conscience des limites de l'enfant », poursuit le médecin. « A partir de 12-18 mois, l'éducation à la sécurité peut être active. Avant, c'est à nous, adultes, d'adapter l'environnement ».

Pour mieux informer les familles et les inciter à la vigilance, des ini-

Mortalité chez les moins de 5 ans



Produits ménagers sous clé.
Bouteille banalisée !

tiatives originales sont menées dans toute la France et en Isère. Une maison géante où tout est surdimensionné tourne aujourd'hui dans l'Hexagone pour aider les grands à se mettre à la place de leur progéniture. A visiter absolument ! D'autres expériences sont menées à l'échelle départementale à l'exemple de celle de Bernadette Ottaviano, une éducatrice qui se rend dans les écoles iséroises avec une animation interactive très ludique qui permet aux enfants de s'exprimer sur les dangers. Et d'en prendre conscience. Le Conseil général encourage et relaie ces initiatives. Par ailleurs, il forme les assistantes maternelles

qui accueillent les enfants chez elles. Sur le programme de formation obligatoire pour obtenir l'agrément, deux heures sont réservées à la prévention des accidents de la vie courante. On y apprend comment éviter le danger, mais aussi les gestes qui sauvent et l'essentiel sur le développement psychomoteur de l'enfant. Malgré toutes ces actions, les accidents domestiques restent la première cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. L'éducation a un grand rôle à jouer. Elle va limiter les futures conduites à risques pour toute une vie.

Annick Berlioz

Les huit accidents les plus courants de la vie quotidienne

● Chutes 44,9 % des accidents



Les chutes

En cause : table à langer, chaise haute... ou encore lit superposé pour l'enfant de moins de 5 ans.

● Brûlures 18,5 % des accidents



Brûlures

5 000 enfants sont brûlés chaque année. Dans 60 % des cas, un récipient renversé est en

cause. Autres responsables : l'eau du bain trop chaude, les flammes du barbecue ou de la cheminée, les surfaces chaudes (four, plaque de cuisinière...).

● Ingestions de caustiques et de toxiques 14,9 % des accidents



Intoxications

45,9% des intoxications sont liées à l'ingestion d'un produit ménager et 24,3 % à celle d'un médicament.

Mais aussi...

● Noyades

5 à 6 minutes en immersion suffisent pour mourir, et seulement 4 ou 5 minutes pour provoquer des complications respiratoires et neurologiques,



Noyades

ou des œdèmes cérébraux. Au banc des accusés : les baignoires, piscines privées, bassins à poissons et réserves d'eau de pluie. Les noyades tuent une centaine d'enfants par an.

● Morsures de chien



Morsures

Elles constituent 2 % des accidents recensés chez l'enfant. La salive de l'animal contient aussi

des germes très toxiques qui peuvent déclencher une surinfection, voire une gangrène.

● Corps étrangers inhalés



Asphyxie

Un caillou, un petit objet, un fragment de noisette ou de cacahuète qui passe dans la trachée, et c'est

l'asphyxie.

● Etouffements



Étouffements

Les sacs plastique sont la principale cause de ces accidents souvent mortels.

● Accidents électriques



Électricité

Ils peuvent provoquer un arrêt cardiaque immédiat, mais aussi des brûlures, des chocs électriques et la perte de connaissance.

SOS : les numéros utiles

- En cas d'accident
Samu : 15 (numéro d'appel unique pour les urgences)
- En cas d'incendie
Pompiers : 18 ou 112 de-

- puis un portable.
- En cas d'ingestion d'un produit toxique
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11.

>> Interview

Comment prévenir les risques sans surprotéger les enfants ?



Monique Ferrère, médecin départemental de Protection maternelle infantile (PMI), directrice adjointe de l'enfance et de la famille au Conseil général de l'Isère.

■ Pourquoi l'enfant est-il aussi souvent victime d'accidents ?

– Pour progresser et se développer, l'enfant doit découvrir le monde. Les acquisitions qu'il va réaliser se feront de deux manières : en allant conqué-

rir son environnement et donc en prenant des risques. L'autre manière est une démarche éducative de ses parents.

■ Faut-il tout interdire et tout protéger dans la maison ?

– L'univers de l'enfant ne peut pas être entièrement sécurisé. La pédagogie du risque passe d'abord par un recensement des dangers qui l'entourent. Une fois ces menaces cernées, les parents doivent avoir une attitude adaptée à la personnalité et à l'âge de l'enfant.

■ C'est-à-dire ?

– Pour le tout-petit, il s'agit, bien sûr, de le surveiller attentivement, puis, peu à peu, de l'aider à faire l'apprentissage des dangers et de l'accompagner dans sa découverte du monde. Cela n'exclut pas les mesures de sécurité, comme installer

des barrières en haut et en bas de l'escalier dès qu'il commence à marcher à quatre pattes vers 8/9 mois, mais aussi protéger les balcons et débarrasser tous les objets susceptibles d'être escaladés quand il atteint l'âge de 18 mois.

■ Quelle est la limite entre dire toujours non et éduquer ?

– Il ne faut pas tout interdire. Mais laisser à l'enfant faire des expériences sous forme contrôlée. Par exemple : profiter des petits bobos pour lui expliquer que ça peut faire encore plus mal s'il ne fait pas attention. L'accident sera plus facilement évité si vous avez une bonne connaissance du développement et de la personnalité de votre enfant et si vous lui expliquez, de façon très claire les risques qu'il court et la manière de les surmonter.

>> Zoom

Une formation pour les assistantes maternelles



© M. Giraud

« Chez moi, il n'y a rien qui traîne, pas de produits dangereux à la portée des enfants. La sécurité est primordiale », témoigne Cathy Desmond, assistante maternelle.

Cette règle de bon sens a été rappelée à Cathy durant la formation obligatoire qu'elle a suivie pour obtenir son agrément, comme les 2 278 Iséroises qui exercent le métier d'assistantes maternelles. Cette formation de 60 heures est financée par le Conseil général, qui impose par ailleurs d'autres conditions de sécurité comme la protection des cages d'escaliers, piscines et autres endroits dangereux. « Les puéricultrices peuvent se rendre au domicile de l'assistante maternelle pour vérifier que ces mesures sont bien respectées », explique Nicole Genty, responsable du service d'accueil de la petite enfance au Conseil général.

>> Quizz

Votre maison est-elle sans danger ?

Vos enfants sont-ils en sécurité chez vous ? Faites le point en répondant à ces questions.

Salle de bain

Le chauffe-eau doit-il être réglé sur 50 °C ?

Oui. A cette température, vous éviterez de graves brûlures.

Salon

Biscuits et bouteilles d'apéritifs sont-ils hors de portée des enfants ?

Oui. Ils doivent être mis sous clé. Les petits peuvent s'étouffer en avalant une cacahuète ou un noyau d'olive, et s'alcoolisent très rapidement compte tenu de leur faible poids.

Cuisine

Faut-il toujours tourner la manche de la casserole vers l'intérieur de la plaque de cuisson et débrancher tous les appareils après usage ?

Oui. Cela permet d'éviter que les enfants ne s'agrippent à la

queue de la casserole et ne soient ébouillantés. Et en débranchant le mixeur ou le grille-pain, on évite aussi les risques de coupures ou de brûlures.

Chambre des enfants

Un enfant de trois ans peut-il dormir dans la partie haute du lit superposé ?

Non. Il pourrait glisser en grimant à l'échelle ou tomber du lit lorsqu'il se lève la nuit.

Jardin

Une bâche de protection suffit-elle à limiter les risques au bord de la piscine ?

Oui et non. Il est indispensable de sécuriser sa piscine avec une bâche ou un volet mais celle-ci peut se transformer en un piège mortel en se refermant sur l'enfant. Ne jamais le laisser seul au bord !

Allez voir la maison géante !



Imaginez de vous asseoir sur une chaise dont le plateau est à un mètre de hauteur ou encore de vous servir à boire avec une bouteille de 75 cm de haut sans la renverser, ou bien de manipuler un fer à repasser de 45 cm et de 8 kg. Dans cette maison géante, les parents peuvent se

mettre à la place d'un enfant de deux ans. Conçue par l'Institut de prévention des risques domestiques (Ipad) à Paris, il y a déjà trente ans, elle est mise à disposition de toutes les structures souhaitant faire de la prévention.

Contact : Ipad, 01 48 41 00 57
www.ipad.asso.fr